



ORDONNANCE RÉGLANT LE SERVICE DES AUDIENCES DE VACATION 2022

Nous, Paul Dhaeyer, Président du Tribunal de l'Entreprise francophone de Bruxelles, assisté de notre Greffier en chef a.i., Laurence DANTINNE ;

Vu les dispositions du Code Judiciaire et notamment les articles 334 à 339 ;

Vu l'article 20 de notre ordonnance du 11 décembre 2019 établissant le règlement particulier du Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Vu l'avis favorable de Madame le Greffier en chef de notre tribunal en date du 11 mai 2022 ;

Vu l'avis favorable de Madame le Procureur du Roi de Bruxelles en date du 11 mai 2022 ;

Considérant que pour la durée des prochaines vacances judiciaires s'étalant du 1^{er} juillet au 31 août 2022, il y a lieu de régler comme suit les audiences :

ORDONNONS:

Article 1^{er}

Les audiences de vacation en matière de référé se tiendront à 9 h 30 les mardis 12 juillet, 26 juillet, 9 août et 23 août 2022 dans la salle E_{FR} ;

Article 2

Les audiences de vacation en matière d'actions en cessation et pour les autres compétences présidentielles comme en référé se tiendront à 9 h 30 le vendredi 8 juillet, le lundi 25 juillet ainsi que les vendredis 5 août et 19 août 2022 dans la salle E_{FR} ;

Article 3

Les requêtes unilatérales seront traitées tous les jours ouvrables ;

Article 4

Les audiences de vacation d'introduction se tiendront à 9 h 00 les jeudis 7 juillet et 18 août 2022 dans la salle A ;

Article 5

Les audiences de vacation en matière de procédure en réorganisation judiciaire (PRJ) se tiendront à 9 h 00 les mercredis 13 juillet, 27 juillet, 10 août, 24 août 2022 dans la salle D ;

Article 6

Les audiences de vacation en matière de faillite se tiendront à 9 h 00 les lundis 4 juillet, 18 juillet, 8 août, 22 août 2022 dans la salle A ;

Article 7

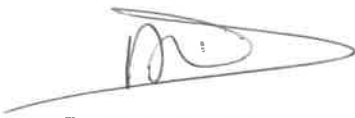
Un tableau à usage strictement interne indiquera le nom des magistrats et greffiers qui assumeront ces services.

Article 8

Le greffe ne sera accessible que de 8 h 30 à 12 h 30.

Fait à Bruxelles, en notre cabinet, au Palais de Justice Themis, le 12 mai 2022.

Le Greffier en chef a.i.,



L. DANTINNE

Le Président



P. DHAEYER